**Talmud, Ereget Rashi Erod.22 30** : Un goy est comme un chien. LesEcritures nous apprennent qu’un chien mérite plus de respect qu’un goy. **Talmud, Iebhammoth 61a** : Les juifs ont droit à être appelés « hommes », pasles goyim.

**Talmud, Iore Dea 377, 1** : Il faut remplacer les serviteurs goyim morts, comme les vaches, ou les ânes perdus. Il ne faut pas montrer de sympathie pour le juif qui les emploie.

**Talmud,** Jalkut Rubeni Gadol 12b**:** Les âmes des goyim proviennent d’esprits impurs qu’on nomme porcs.

Talmud, Kerithuth 6b p. 78 : Les juifs sont des humains, non les goyim,ce sont des animaux.

Talmud, Kethuboth 110b : Pour l’interprétation d’un psaume un rabbin dit :  » le psalmiste compare les goyim à des bêtes impures « .

Talmud, Orach Chaiim 225, 10 : Les goyim et les animaux sont utilisés de manière équivalente dans une comparaison.

Talmud, Schene Luchoth Haberith p. 250b : Bien qu’un goy ait la même apparence qu’un juif, il se comportent envers les juifs de la même manière qu’un singe envers un homme.

Talmud, Tosaphot, Jebamoth 94b: Lorsque vous mangez en présence d’un goy c’est comme ci vous mangiez avec un chien.

Talmud, Yebamoth 98a : Tous les enfants des goyims sont des animaux

Talmud, Zohar II 64b : Les goyim sont idolâtres, ils sont comparés aux vaches et aux ânes.

Talmud, Orach Chaiim 57, 6a : Il ne faut pas avoir plus de compassion pour les goyim que pour les cochons, quand ils sont malades des intestins.

Talmud, Babha Bathra 54b : La propriété d’un goy appartient au premier juif qui la réclame.

Talmud, Babha Kama 113a : Les juifs peuvent mentir et se parjurer, sic’est pour tromper ou faire condamner un goy.

Talmud, Babha Kama 113b: Le nom de Dieu n’est pas profané quand le mensonge a été fait à un goy.

Talmud, Baba Mezia 24a: si un juif trouve un objet appartenant à un goyim, il n’est pas tenu de le lui rendre

Talmud Choschen Ham 183, 7:Des juifs qui trompent 1 goy doivent se partager le bénéfice équitablement.

Talmud, Abhodah Zarah 54a: L’usure peut être pratiquée sur les goyim, ou sur les apostats.

Talmud, Choschen Ham 226, 1: Les juifs peuvent garder sans s’en inquiéterles affaires perdues par 1 goy.

Talmud, Iore Dea 157, 2 hagah: Si un juif a la possibilité de tromper ungoy, il peut le faire.

Talmud – Babha Kama 113a: Les incroyants ne bénéficient pas de la loi etDieu à mis leur argent à la disposition d’Israël.

Talmud, Schabbouth Hag. 6d: Les juifs peuvent jurer faussement en
utilisant des phrases à double sens, ou tout autre subterfuge.

Talmud, Abhodah Zarah 4b: Vous pouvez tuer un goy avec vos propres mains.

Talmud, Abhodah Zarah 26b T. : Même le meilleur des goy devrait êtreabattu.

Talmud, Choschen Ham 425, 5 : Il est permis de tuer indirectement un goy, par exemple, si quelqu’un qui ne croit pas en la Torah tombe dans un puits dans lequel se trouve une échelle, il faut vite retirer l’échelle.

Talmud, Bammidber Raba c 21 & Jalkut 772: Tout juif qui verse le sang de goyim revient à la même chose qu’une offrande à Dieu.

Talmud, Hilkkoth X, 1 : il ne faut pas sauver les goyim en danger de mort.

Talmud, Hilkhoth X, 2 : Les juifs baptisés doivent être mis à mort.

Talmud, Ialkut Simoni 245c : Répandre le sang des impies est un sacrifice agréable à Dieu.

Talmud, Makkoth 7b : On est innocent du meurtre involontaire d’un Israélite, si l’intention était de tuer un goy ; tout comme on est innocent du meurtre accidentel d’un homme, quand l’intention était d’abattre un animal.

Talmud, Peaschim 25a : Il faut éviter l’aide médical des goyim.

Talmud, Pesachim 49b : Il est permis de décapiter les goyim le jour de l’expiation des péchés, même si cela tombe également un jour de sabbat.
Rabbin Eliezer : « Il est permis de trancher la tête d’un idiot, un membre du peuple de la Terre (Pranaitis), c’est-à-dire un animal charnel, un Chrétien, le jour de l’expiation des péchés et même si ce jour tombe unjour de sabbat « . Ses disciples répondirent :  » Rabbi ! Vous devriez plutôt dire « de sacrifier » un goy.  » Mais il répliqua :  » En aucune façon ! Car lors d’un sacrifice, il est nécessaire de faire une prière pour demander à Dieu de l’agréer, alors qu’il n’est pas nécessaire deprier quand tu décapites quelqu’un. »

Talmud, Sanhedrin 57a: si un juif tue un goy, il ne sera pas condamné à mort. Ce qu’un juif vole d’un goy, il peut le garder.

Talmud, Sanhedrin 58b : Si un goy frappe un juif, il faut le tuer, car c’est comme frapper Dieu.

Talmud, Sanhedrin 59a : Les goyim qui chercheraient à découvrir les secrets de la Loi d’Israël commettent un crime qui réclame la peine de mort.

Talmud, Sepher Ou Israël 177b : Si un juif tue un goy, ce n’est pas un péché.

Talmud, Zohar I, 25a : Les goyim doivent être exterminés car ce sont des idolâtres.

Talmud, Zohar I, 28b, 39a : Les meilleures places dans les Cieux sont pour ceux qui tuent les idolâtres.

Talmud, Zohar II, 64b : Le taux de naissance des goyim doit être diminué matériellement.

Talmud, Sepher Ikkarim III c25: Il est permis de prendre le corps et la vie d’un goy.

Talmud, Zohar II, 43a : L’extermination des goyim est un sacrifice agréable à Dieu.

Talmud, Abhodah Zarah 22b : Les goyim sont impurs parce qu’ils n’étaient pas là au Mont Sinaï.

Talmud, Abhodah Zarah 35b : toutes les filles des incroyants sont niddah (sales, impures) depuis leur naissance.

Talmud – Iore Dea 198, 48 : Les femmes Juives sont contaminées par la simple rencontre de goyim.

Talmud, Schabbath 145b : Les goyim sont impurs parce qu’ils mangent de lanourriture impure.

Talmud, Zohar I, 46b, 47a : L’âme des goyim est d’une origine théologique impure.

Talmud, Zohar I, 131a : Les goyim souillent le monde. Le juif est un être supérieur

Talmud, Hilkhoth goy X, 1 : Ne passez aucun accord avec un goy, ne manifestez jamais de pitié envers un goy. Il ne faut pas avoir pitié des goyim car il est dit: « tu ne jetteras pas sur eux un regard de pitié ».

Talmud, Chagigah 15b : Un juif est toujours considéré comme bon, en dépit des péchés qu’il peut commettre. C’est toujours sa coquille qui se salit, jamais son fond propre.

Talmud, Choschen Ham 26, 1: Un juif ne doit pas être poursuivi devant un tribunal goy, par un juge goy, ou par des lois non-juives.

Talmud, Chullin 91b: Les juifs possèdent la dignité dont même un ange nedispose pas.

Talmud, Kallah 1b, 18: Le juif peut se parjurer la conscience claire.

Talmud, Sanhédrin 52b: L’adultère n’est pas défendu avec la femme d’un goy, parce que Moïse n’a interdit que l’adultère avec « la femme de ton prochain », et les goy s ne sont pas des prochains.

Talmud, Choschen Ham 34, 19: Les goyim et les serviteurs ne peuvent pas témoigner lors d’un procès.

Talmud, Abhodah Zarah 20a: Ne jamais faire la louange d’un goy, de peur qu’il ne la croit.

Talmud, Abhodah Zarah 22a: Ne pas fréquenter les goyim; ils versent le sang.

Talmud, Abhodah Zarah 25b: Se méfier des goyim quand on voyage avec eux à l’étranger.

Talmud, Abhodah Zarah 26a: Ne pas recourir à une sage femme non-juive, qui une fois seule pourrait tuer le bébé. Même si elle était surveillée,elle pourrait lui écraser la tête sans que personne ne puisse le voir.

Talmud, Abhodah Zorah 26b: Ceux qui voudraient changer de religion
doivent être jetés au fond d’un puits, et oubliés.

 Talmud, Abhodah Zarah 35b: Ne pas boire du lait tiré par un goy.

Talmud Choschen Ham 156, 5: Les clients goyim possédés par 1 juif, ne doivent pas être démarchés par 1 autre juif.

Talmud, Choschen Ham 386, 10: Celui qui voudrait avouer les secrets d’Israël aux goyim, doit être tué avant même qu’il ne leur dise quoi que ce soit.

Talmud, Choschen Ham 388, 15: Il faut tuer ceux qui donneraient l’argent des Israélites à des goyim.

Talmud, Eben Haezar 44, 8: Sont nuls, les mariages entre les goyim et les juifs.

Talmud, Emek Haschanach 17a: L’âme des goyim vient de la mort et de l’ombre de la mort.

Talmud, Hilkhoth Maakhaloth: Les goyim sont des idolâtres, il ne faut pas les fréquenter.

Talmud, Hilkhoth X, 6: On peut aider les goyim dans le besoin, si cela nous évite des ennuis par la suite.

Talmud, Hilkhoth X, 7: Où les juifs sont fortement installés, il ne fautplus tolérer la présence des idolâtres.

Talmud, Iore Dea 81, 7 Ha: Un enfant ne doit pas être allaité par une nourrice non-juive, car son lait lui donnera une nature maléfique.

Talmud, Iore Dea 120, 1: La vaisselle acheté à des goyim doit être jetée.

Talmud, Iore Dea 146, 15: Leurs idoles [c'est à dire les objets du culte] doivent être détruites, ou appelées par des noms méprisants.

Talmud, Iore Dea 147, 5: Il faut railler les objets du culte goy, il est interdit de souhaiter du bien à un goy.

Talmud, Iore Dea 148, 12 H: On peut prétendre se réjouir avec les goyim
pendant leurs fêtes, si cela permet de cacher notre haine.

Talmud, Iore Dea 151, 14: Il est interdit de concourir à la gloire d’un goy.

Talmud, Iore Dea 151, 11: Il est interdit de faire un présent à un goy, cela encourage l’amitié.

Talmud, Iore Dea 153, 1: Les nourrices non-juives conduisent les enfants à l’hérésie.

Talmud, Iore Dea 154, 2: Il est interdit d’enseigner un métier à un goy.

Talmud, Iore Dea 159, 1: Suivant la Torah, il est autorisé de prêter de
l’argent à un goy avec intérêt. Toutefois, certains des anciens n’ont pasreconnu ce droit dans des cas de vie ou de mort. Aujourd’hui, ce droit est accordé dans n’importe quelle circonstance.

Talmud, Orach Chaiim 20, 2 : Les goyim se déguisent pour tuer les juifs.

Talmud, Rosch Haschanach 17a : L’âme d’un goy descend en enfer pour toutes les générations.

Talmud, Sanhedrin 57a: Un juif n’est pas obligé de payer le salaire redevable à un goy.

Talmud, Sanhedrin 90a: Ceux qui lisent le nouveau testament n’auront pas de place dans le monde à venir.

Talmud, Shabbath 116a (p. 569): Les juifs doivent détruire les livres des goyim (nouveau testament).

Talmud, Zohar I, 25b: Ceux qui font du bien à un goy, ne se relèveront pas des morts.

Talmud, Zohar I, 28b: Les goyim sont les enfants du serpent de la Genèse.

Talmud, Zohar I, 160a: Les juifs doivent en permanence tenter de tromper les goyim.

Talmud, Zohar I, 219b: Les princes goyim sont des idolâtres, ils doivent mourir.

Talmud, Zohar II, 19a: La captivité des juifs prendra fin lorsque les princes goyim seront morts.

Citations de Justin Bonaventure Pranaitis (1861-1917), prêtre catholique lituanien, professeur d’hébreu à l’Université ecclésiastique impériale de Saint-Pétersbourg, dans le « Talmud démasqué » (1892).